



FICHE D'INSCRIPTION

AUX EXAMENS DE GRADES

DEPARTEMENT DES ARDENNES

Photographie obligatoire
À coller ou à agrafez

Date de l'examen : 28 décembre 2025

Lieu : Dojo de Bazeilles rue de la Moncelle 08140 BAZEILLES

NOM PRENOM

Adresse :

Mail Téléphone

Date de naissance Age ans

N° de licence Nom du Club N° affiliation club

GRADE PRÉSENTE	1 ^{er} DAN	2 ^{ème} DAN	3 ^{ème} DAN	4 ^{ème} DAN	STYLE	Points de Bonifications des stages Experts
KARATE						1 point 2 points 3 points
KARATE-CONTACT						Bonifications en temps de pratique : catégories ayant droit le cas échéant
KARATE-FULL-CONTACT						
AUTRES STYLES						A B C
Karaté VOIE TRADITIONNELLE <i>Rayer la mention inutile</i>					Karaté VOIE COMPÉTITION <i>Rayer la mention inutile</i>	
OUI	NON				KUMITE TECHNIQUE (kata)	

Signature du candidat : En signant le formulaire, le candidat accepte l'utilisation de ses données personnelles par le comité départemental en rapport avec l'examen

DATE D'OBTENTION du précédent grade :	/ le : / /
UNITES DE VALEUR DÉJÀ OBTENUES ET DATES D'OBTENTION DANS LE GRADE PRÉSENTÉ	
UV 1 Date : / /	UV 4 Date : / /
UV 2 Date : / /	UV 5 Date : / /
UV 3 Date : / /	UV 6 Date : / /

**IMPORTANT : PIÈCES A JOINDRE AVEC CE DOCUMENT – Le candidat doit être titulaire d'un passeport sportif à jour (photo, etc..)
A retourner au plus tard le 28 novembre 2025 (30 jours avant la date de l'examen cachet poste faisant foi), à**

Comité Départemental de karaté et D.A des Ardennes – 6 rue de la Croix 08700 NOUZONVILLE

- Les droits d'inscription, **50 Euros**, chèque à l'ordre du comité départemental des Ardennes de karaté et D.A.
- L'attestation historique des licences
- La photocopie de la page des grades authentifiés (validés par la CSDGE de la FFKDA),
- La photocopie de la page des UV déjà obtenues dans le grade présenté
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Une enveloppe 32.5 x 22.5cm (A4) à votre adresse timbrée jusque 250g pour l'envoi de votre diplôme
- Une enveloppe 11 x 22cm à votre adresse timbrée 1 timbre prioritaire rouge pour l'envoi de votre convocation

Si bonification demandée :

- S'il y a lieu, copie de la demande de bonification en temps de pratique signée par le président de la CSDGE
- S'il y a lieu, copie de la partie authentifiée du passeport sportif concernant les bonifications de points